



Bathling Finance

- Fil Info N°4 du 16 octobre 2008 -

▶▶ INFORMATIONS CLES DU JOUR

- Les 27 états de l'Union Européenne créent une cellule de crise financière.
- Le seuil de garantie des dépôts bancaires relevé à **100 000 euros** d'ici un an en Europe.
- Les banques européennes autorisées à évaluer leurs actifs au prix historique.

▶▶ AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- La cellule de crise financière pourra être appelée à tout moment par les 27 Etats de l'UE en cas de difficulté, afin de permettre une **réponse immédiate et efficace**.
- Après le relèvement du seuil de garanties des dépôts des particuliers en cas de faillite bancaire de 20 000 € à 50 000 €, la Commission européenne souhaite faire passer ce seuil à **100 000 € d'ici un an**.
Le délai maximal de paiement en cas de faillite d'une banque passe à **3 jours**, au lieu de 3 à 9 mois jusqu'ici.
- Les banques sont autorisées à **évaluer leurs actifs sur la base du prix d'achat**, et non plus du prix de marché. **Cette mesure est rétroactive et peut concerner les actifs détenus depuis le 1^{er} juillet 2008.**

▶▶ VOTRE CONTACT CHEZ ATHLING MANAGEMENT

Pierre Blanc, Associé

Tél. : **+33 (0) 1 41 12 08 80**

Mobile : **+33 (0) 6 14 68 75 79**

E-mail : **pblanc@athling.com**

Internet : **www.athling.com**

Sources : Banques centrales, sites Internet des banques citées, Commission Européenne, FED, FMI, Challenge, La Tribune, Le Monde, Le Point, Les Echos

Référence du document : **Athling_BathlingFinance_Fil Info N°4_081016_App**

Emetteur : **Athling Management**

© **Athling Management** 2008 - Tous droits réservés